



HYDROCOTYLE-FAUSSE RENONCULE

HYDROCOTYLE RANUNCULOIDES

SIGNALEMENT

Que faire en cas d'observation ?

Vérifiez sa présence sur votre territoire ?

site : [cbtnbp](http://cbtnbp.fr)

Signaler l'espèce

Utiliser GeoNature pour enregistrer vos observations !

site : [GeoNat'IDF](http://GeoNat-IDF.fr)

ESPÈCE À ÉLIMINER SYSTÉMATIQUEMENT → OUI

Identification de l'espèce

Description

- Feuilles réniformes, lobées à crénelées, de 2 à 8 cm de diamètre à pétiole long de 5 à 35 cm.
- Limbe profondément échancré jusqu'à l'insertion du pétiole.
- Racines adventives denses aux nœuds
- Fleurs blanchâtres de 2 à 3 mm de diamètre réunies par 5 à 10.
- Floraison de juin à octobre.

Mode de dispersion

- par fragmentation des tiges.

Milieus

Eaux stagnantes à faiblement courantes plutôt eutrophes : étangs, mares, bras morts, cours d'eau, marais, etc.

Impacts économiques et environnementaux

- Radeaux denses à la surface qui :
 - diminuent l'intensité lumineuse et le taux d'oxygène dissout = forte réduction de la biodiversité ;
 - peuvent rendre les accès difficiles au cours d'eau pour le bétail, et avoir des impacts sur le pacage (problème de visibilité des plans et cours d'eau et possibilité de noyade) (Sarat et al., 2015, FCBN 2010, Fried 2012).
- Diminue le potentiel pêche : absence de poissons liée aux conditions d'anoxie.
- Les enchevêtrements denses peuvent obstruer les canaux et provoquer localement des inondations.



Vigilance

- Ne pas utiliser de produits chimiques comme moyen de lutte (fort risque de pollution du milieu avec mortalité des espèces indigènes).
- Afin que l'arrachage ne soit pas source d'une nouvelle dispersion de fragments de plante vers l'aval, il doit être associé à des barrages filtrants (grillages fins à maille 1 x 1 cm) pour les contenir.



Stratégie de gestion

Mode de gestion	Stratégie 1	Stratégie 2																								
Intervention	<p>Arrachage manuel : les enracinements en berge sont les plus difficiles à contrôler car mêlés à la végétation de la rive (tiges souvent souterraines).</p> <p>Ces formes permettent à la plante de recoloniser le plan d'eau et doivent faire l'objet d'arrachages minutieux en extirpant les tiges enfouies dans le substrat en période humide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur de petites surfaces colonisées ; • à partir des berges ou à bord d'embarcations. 	<p>Arrachage mécanique : efficace si mise en place d'arrachages manuels complémentaires et minutieux à la fin du chantier mécanique et sur l'ensemble de la période de végétation (surtout juin à septembre où la croissance est la plus rapide) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • surfaces colonisées importantes ; • avec des pelles mécaniques équipées de paniers faucardeurs. 																								
Calendrier	<table border="1"> <tr> <td>J</td><td>F</td><td>M</td><td>A</td><td>M</td><td>J</td><td>JT</td><td>A</td><td>S</td><td>O</td><td>N</td><td>D</td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>		J	F	M	A	M	J	JT	A	S	O	N	D												
J	F	M	A	M	J	JT	A	S	O	N	D															



HYDROCOTYLE-FAUSSE RENONCULE

HYDROCOTYLE RANUNCULOIDES

RISQUE DE CONFUSION POSSIBLE



Hydrocotyle vulgare (*Hydrocotyle vulgaris*)

Feuilles non échancrées jusqu'à l'insertion du pétiole

LE SAVIEZ-VOUS ?



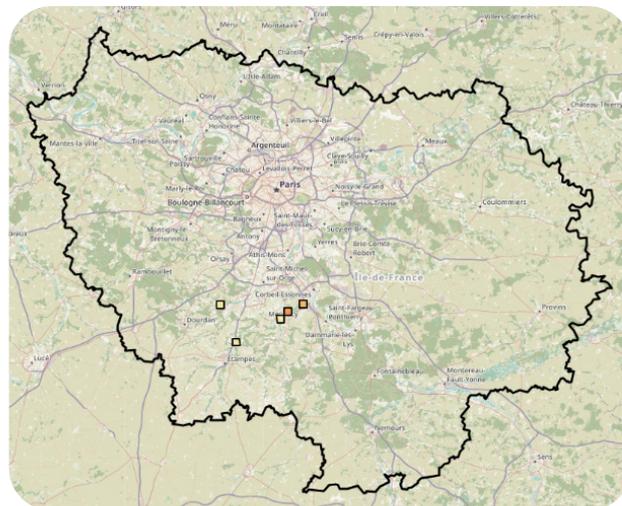
- **Origine géographique :**
Amérique du Nord
- **Mode d'introduction :**
dans les bassins et les aquariums ; identifiée pour la première fois en France en 1987, dans l'Essonne, son introduction daterait de 1940 (FCBN, 2010). Il y a eu par la suite de multiples foyers d'introduction suite à sa commercialisation en jardinerie où ses vertus oxygénantes pour les bassins d'agrément étaient vantées.

Carte de répartition

Pour consulter la carte :
site : [geonature](#)

Informations complètes
sur l'espèce :
site : [biodiversité](#)

Cartes thématiques de
la situation des espèces
site : [carmencarto](#)



Pour aller encore plus loin

Réglementation :

Espèce inscrite sur la liste de l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Pour plus d'informations [legifrance](#)

Documentations et retours d'expériences [espece-exotique](#)

